



B.A.F.

Sommaire

Le mot du DNA

La DNA vous informe

Formulaire déclaration
indemnités

Listes DNA, DRA, stages...

Trophées AFCAM

Mot DDTS et joueurs
suspendus

Congrès FIDE oct 2011

Le tournoi par paires

Sujets et corrigés
examens
novembre 2011



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ÉCHECS
DIRECTION NATIONALE DE L'ARBITRAGE

BULLETTIN

des

ARBITRES FÉDÉRAUX

D.N.A. – F.F.E.
BP 10054
78185 St Quentin en
Yvelines Cedex

N°130
Février 2012

SOMMAIRE DU BAF N°130

Le mot du Directeur national de l'arbitrage	3
La DNA vous informe.....	4
Formulaire de déclarations des indemnités d'arbitrage.....	5
Liens vers listes DNA, DRA, superviseurs, stages, formateurs.....	6
Traductions règlements, trophées AFCAM, questions-réponses arbitrage.....	7
Mot du DDTS et joueurs suspendus.....	8
Compte rendu congrès FIDE octobre 2011.....	10
Le tournoi par paires	12
<i>Examens de novembre 2011</i>	
<i>UV 1, sujet</i>	14
<i>UV 1, corrigé</i>	16
<i>UV 1 bis, sujet</i>	18
<i>UV 1 bis, corrigé</i>	19
<i>UV 2, sujet</i>	21
<i>UV 2, corrigé</i>	23
<i>UV J, sujet</i>	27
<i>UV J, corrigé</i>	29

Directrice du Bulletin des Arbitres Fédéraux :
Claire Pernoud – e-mail : claire.pernoud@orange.fr

Le B.A.F. est édité par la Fédération Française des Échecs - Direction Nationale de l'Arbitrage.



LE MOT DU DIRECTEUR NATIONAL DE L'ARBITRAGE

Par Gérard HERNANDEZ

Chers collègues,

Si je vous dis que le bon sens doit prévaloir dans chacune des décisions que nous prenons dans nos arbitrages, je suis sûr que tout le monde est d'accord avec ça et pourtant...

Dans le préambule des règles du jeu il est écrit :

« Les Règles du Jeu d'Échecs ne peuvent couvrir le champ de toutes les situations pouvant survenir au cours d'une partie, ni régir toutes les questions administratives. Lorsque des cas ne sont pas explicitement réglés par un Article des Règles du Jeu, on devrait alors pouvoir trouver une décision correcte en étudiant des situations analogues à celles décrites dans les Règles du Jeu. Les Règles du Jeu sous-entendent que les arbitres possèdent la compétence requise, un jugement sûr et une objectivité absolue. **Un règlement trop détaillé priverait l'arbitre de sa liberté de jugement, et l'empêcherait ainsi de résoudre un problème par une solution impartiale, logique et inspirée par des facteurs particuliers.**

La FIDE demande à tous les joueurs d'échecs et à toutes les fédérations d'admettre ce point de vue. »

Dans l'article 10 des règles générales de nos compétitions il est écrit que dans le cas d'un match par équipe, toutes les parties doivent se jouer à la même cadence. Le choix de celle-ci est laissée à l'organisateur.

Dans un match d'interclubs, vous viendrait-il à l'idée d'imposer à un joueur non-voyant de jouer en cadence Fischer et de ce fait l'empêcher d'utiliser sa propre pendule très spécifique ? Je ne pense pas. Et pourtant...

Dans les règles du jeu il existe un chapitre spécifique pour les non-voyants qui doit automatiquement s'imposer. Les règlements fédéraux ne se substituent en aucun cas aux règles du jeu.

Ce sont les règles du jeu qui s'imposent quand un article spécifique existe et la bonne logique dans les autres cas comme décrit dans le préambule cité supra.

Prenez le temps de la réflexion, ne vous laissez pas influencer par quiconque, et le bon sens prévaudra...

En tant qu'arbitres confirmés, certains d'entre nous sont susceptibles, lors de nos manifestations, d'encadrer et de délivrer à de jeunes collègues une Attestation de Stage Pratique (ASP). Je voudrais demander à chacun, lors de ces stages, d'insister auprès de nos collègues sur le maniement des pendules. 90% des problèmes qui me remontent sont de cet ordre. Les notices d'utilisation de diverses pendules peuvent être téléchargées à la page arbitrage du site fédéral.

Je me répète toujours mais je crois qu'il en va de la crédibilité de tous.

Félicitations à tous nos futurs collègues qui ont réussi avec succès les dernières épreuves d'examen de novembre dernier ; 79% ont obtenu l'UV1, 82% l'UV1bis, 91% l'UV2 et 100% UVJ.

Pour terminer, chers amis, n'hésitez pas à faire remonter via votre DRA ou directement vers moi, toutes les remarques constructives que vous souhaitez faire.

Bonne lecture à tous,

Gérard Hernandez
Arbitre Fide



LA D.N.A. VOUS INFORME...

Merci de noter dans vos agendas

les prochaines dates de session d'examens d'arbitrage :

samedi 31 mars 2012 (après-midi)

samedi 30 juin 2012

Gestion des tournois

Dans le cadre des allègements de tâches et simplifications administratives, la DNA a modifié le chapitre 2.5 « Gestion des tournois » du livre de l'arbitre.

Pour rappel, le livre de l'arbitre est téléchargeable sur le site de la FFE dans la rubrique « arbitrage ».

Dans le chapitre 2.5 vous trouverez les formalités à remplir pour homologuer un tournoi, les instructions et les documents pour la gestion de l'après-tournoi, un modèle de règlement intérieur, la fiche de calcul des droits d'homologation, les barèmes et fiche d'indemnisation, une attestation de stage pratique...

Et, dès à présent, il est demandé à tous les collègues dans le cadre du rapport technique des tournois à cadence lente, de n'envoyer vers la Fédération que les documents listés sur le document [T5 ter/DNA](#) modifié.

Homologation des tournois

A compter du 1er septembre toutes les demandes d'homologation des tournois FFE ou FIDE se feront obligatoirement à partir du site FFE. La procédure est décrite à la rubrique "[Règlements FFE](#)". Pour les adeptes du papier, les imprimés sont encore disponibles sur cette page à la rubrique "Homologation des tournois" où sont également listés les responsables des homologations de chaque Ligue.

Modifications au RI DNA.

Sur proposition de la DNA le CD FFE de novembre 2011 a entériné quelques modifications apportées au [RI DNA](#). Elles concernent surtout les compétences arbitrales des AF1 et AF2.

Nombre de stagiaires dans les formations continues

Par décision du dernier CD FFE, qui a eu lieu les 28 et 29 janvier 2012, le nombre minimum de stagiaires requis dans une Formation Continue pour que celle-ci soit prise en charge par la DNA, passe de 10 à 8.

FORMULAIRE DE DÉCLARATION DES INDEMNITÉS D' ARBITRAGE

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE

.....

ANNÉE 20...

NOM DE L'ARBITRE :

N° DE LICENCE :

CLASSIFICATION : *(ex : arbitres de « base », d' « élite », de « haut-niveau »)*

.....

NIVEAU DE COMPÉTITION : *(ex : local, départemental, régional, national, international) à indiquer dans le tableau*

TABLEAU A REMPLIR AU FIL DES MANIFESTATIONS ARBITRÉES PUIS CUMULER SUR LE MOIS

MOIS	NOMBRE DES MANIFESTATIONS ARBITRÉES	TYPE DES MANIFESTATIONS ARBITRÉES	RÉMUNÉRATIONS PERÇUES AU COURS DU MOIS	ORGANISMES PAYEURS
JANVIER				
FÉVRIER				
MARS				
AVRIL				
MAI				
JUIN				
JUILLET				
AOUT				
SEPTEMBRE				
OCTOBRE				
NOVEMBRE				
DÉCEMBRE				
TOTAL PERÇU				

Si TRANSMISSION LORSQUE PLAFOND EST ATTEINT - DATE et SIGNATURE de l'ARBITRE ou JUGE

La Direction Nationale d'Arbitrage

<http://echecs.asso.fr/Actu.aspx?Ref=1340>

Un "grand" nouveau à la DNA

Le Comité Directeur de la FFE a entériné la proposition du Directeur National de l'Arbitrage, de remplacer Chantal Baudson (AF) par Stephen Boyd (AI), au sein de l'équipe de la DNA. Un grand merci est adressé à Chantal pour tout le travail bénévole accompli depuis de nombreuses années au sein de l'arbitrage français. Bienvenue à Stephen qui mettra, à n'en pas douter, son expertise internationale au service de tous.

Directions Régionales de l'Arbitrage

<http://echecs.asso.fr/ListeDirections.aspx?Action=DRA>

*Aidez-nous à tenir à jour le fichier d'adresses des Directeurs Régionaux !
Veuillez communiquer à la DNA, dès que possible, toutes les modifications.
Merci d'avance !*

Signalez tout changement également à Erick Mouret pour une mise à jour du site FFE

Marc MANUEL est le nouveau DRA de la Ligue Dauphiné-Savoie

Superviseurs

<http://www.echecs.asso.fr/ListeDirections.aspx?Action=SRA>

Les stages annoncés

<http://www.echecs.asso.fr/ListeStages.aspx?Action=DNA>

La liste des formateurs

<http://www.echecs.asso.fr/ListeArbitres.aspx?Action=DNA&Level=X>

Traduction des textes de la FIDE

Afin d'améliorer la qualité des textes traduits par la DNA, nous recherchons des collègues volontaires pour :

- relire les traductions de textes de la FIDE actuellement publiées dans le Livre de l'Arbitre
- aider dans les traductions de nouveaux textes

Merci de prendre contact avec Laurent Freyd (lfreyd@free.fr) si vous êtes intéressés par ce type d'activité ou si vous avez déjà remarqué des améliorations à apporter en comparant le texte original et sa traduction en français.



Les trophées de l'arbitrage seront remis au **Comité National Olympique et Sportif Français**, dans le cadre de l'Assemblée Générale de l'AFCAM (association multisport représentant plus de 200.000 arbitres) le vendredi 16 mars 2012.

Dans la catégorie *Élite*, Monsieur **Stephen Boyd**, arbitre international, sera récompensé pour ses nombreux arbitrages nationaux et internationaux de haut niveau et pour son implication dans les différentes instances arbitrales tant nationales qu'internationales.

Monsieur **Éric Charbonnel** futur arbitre fide, recevra le trophée dans la catégorie *Espoir*, pour tous ses arbitrages, son dévouement et ses grandes connaissances techniques.



QUESTIONS / RÉPONSES

D'ARBITRAGE

Si vous avez des questions concernant les règlements, que ce soit à propos des règles les plus élémentaires ou des cas les plus tordus, n'hésitez pas à les poser directement à Stéphane Escafre (Arbitre International et formateur) qui vous répondra sur le site internet de la FFE (rubrique : arbitrage "Un arbitre répond à vos questions").

<http://www.echecs.asso.fr/Default.aspx?Cat=3>

Lors du dernier Présidential Board Meeting qui s'est tenu du 3 au 6 février 2012 à Al Ain (UAE), cinq de nos confrères ont obtenu le titre d'**Arbitre FIDE**. La DNA LEUR adresse toutes ses félicitations.

Dijoux	Frederic	FRA	YES
Grall	Gwenole	FRA	YES
Hucy	Jean-Louis	FRA	YES
Lerat	Paul-Pascal	FRA	YES
Mimaud-Lacoste	Francis	FRA	YES



Rubrique du directeur des tournois, titres et sanctions

Le mot du DTTS

Meilleurs vœux à toutes et tous pour 2012.

Quelques chiffres :

- 253 titres d'arbitres décernés en 2011
- 749 rapports techniques reçus et lus en 2011

Quelques remarques :

- tous les arbitres n'envoient pas leur rapports techniques. Je veux bien que les arbitres très actifs n'envoient pas la totalité de leurs arbitrages, cependant un rapport technique de chaque type (cadence lente, rapide) est indispensable, ne serait-ce que pour avoir l'œil d'une relecture de RI par exemple qu'on reporte d'année après année. Je suis parfois effrayé par le RI écrit par l'arbitre principal que je trouve dans le rapport technique envoyé par l'arbitre stagiaire dans le cadre de sa formation ! Alors messieurs les arbitres, Remplissez votre mission administrative !
- Comment après tant d'années, êtes vous aussi nombreux à ne pas savoir écrire

B-u-c-h-h-o-l-z !!!

Surtout que le plus souvent, le départage est écrit correctement dans le RI du tournoi !

- Pensez à remplir à chaque arbitrage votre formulaire I2 d'indemnités, même si vous arbitrez à titre bénévole. Le remplir en le précisant sera la pièce justificative le prouvant ! De même conservez bien la totalité de vos formulaires pour justifier de votre activité d'arbitre.
 - les arbitres se doivent de suivre leur cursus et leurs obligations puisqu'ils sont sensés connaître les textes. Ce n'est pas au Directeur des titres de reconstituer leurs arbitrages pour savoir s'ils peuvent postuler au titre supérieur. Ce n'est pas au Directeur des titres de les prévenir qu'ils vont prochainement être désactivés. A chacun d'entre vous de conserver les rapports techniques des tournois à présenter pour leur demande de titre d'arbitre (cf formulaires ad-hoc) et de savoir à quel moment il est opportun de suivre une Formation Continue !

Liste des joueurs suspendus

CODE FFE	NOM	PRÉNOM	TYPE	DÉBUT	FIN	POSITION
W01586	FAHY	Frédéric	SUSPENDU	10/12/2011	10/03/2012	SUSPENDU
B50704	DELPIERRE	Lin	SUSPENDU	07/08/2011	07/04/2012	SUSPENDU
L10915	MEYNARD	Thibault	SUSPENDU	29/08/2011	29/08/2013	SUSPENDU
R15361	POILANE	Anthony	SUSPENDU	01/09/2011	01/09/2013	SUSPENDU
H05188	MARZOLO	Cyril	SUSPENDU	25/05/2011	25/05/2016	SUSPENDU
J00562	HOUSSEAU	Christophe	SUSPENDU	12/03/2009	12/03/2019	SUSPENDU
en attente						
H01048	<i>BORDEAUX</i>	<i>Jacques</i>	<i>ATTENTE</i>	<i>01/02/1996</i>	<i>01/01/2026</i>	<i>CFD</i>

liste au 1er février 2012

La Direction des Sanctions rappelle que cette liste actualisée peut être obtenue à tout moment à l'adresse suivante : <http://echecs.asso.fr/Default.aspx?cat=9>, « joueurs suspendus », auprès de la F.F.E. ou auprès du Directeur : Dominique DERVIEUX, 9 rue de la Convention 93260 LES LILAS e-mail : dttsdna@gmail.com

**Le Bulletin des Arbitres Fédéraux est votre bulletin.
 Vos expériences et vos questions nous intéressent.
 Elles peuvent profiter au plus grand nombre.
 Alors contactez la rédaction ou proposez des
 articles pour les prochains numéros !**

Compte rendu de son séjour au Congrès de la FIDE à Krakovie du 16 au 21 octobre 2011 - par Stephen Boyd

Conseil des Arbitres

Le conseil des arbitres a une fonction similaire à celle de la FFE. Il est responsable des titres des arbitres, de leur classification, de l'organisation de séminaires, des examens, de l'agrément des formateurs et du contenu de son site. Je me suis rendu compte que dans bien des domaines la FFE est en avance par rapport à la FIDE et peut servir de modèle. Mais avec une commission motivée et dynamique l'arbitrage au niveau de la FIDE progresse.

Voici quelques points importants qui ont été traités :

- Sur le site de FIDE il y aura une version des règles d'échecs dans chacune des langues officielles de la FIDE (dans certaines langues plusieurs versions circulent). La version française sera celle de la FFE.
- Le conseil travaille sur un manuel des arbitres similaire à notre livre de l'arbitre mais il n'est pas encore publié.
- Pour l'instant, chaque formateur formule son propre examen. Le contenu et le niveau de difficulté des examens seront donc harmonisés. Probablement, une liste de questions possibles (sans solution) sera publiée sur le site de la FIDE afin de permettre aux candidats de se préparer.
- Il a été décidé que chaque arbitre arbitrant un tournoi homologué FIDE doit prendre une licence avec la FIDE, sinon le tournoi ne sera pas homologué. La bonne nouvelle est que ceci est valable à vie tant que l'arbitre reste actif (cependant au bout de 2 ans d'inactivité celui-ci doit repayer sa licence). Ceci entre en effet le 01/07/2013.

-		
	Catégorie A – IA	300€
	Catégorie B – IA	200€
	Catégorie C – IA	160€
	Catégorie C – FA	120€
	Catégorie D – IA	100€
	Catégorie D – FA	80€
	Non titrés	20€

- Le point le plus controversé a été les indemnités d'arbitrage. Une grille des indemnités a été proposée, ce qui était une bonne chose. Par contre, la FIDE a voulu que 10% de l'indemnité de l'arbitre soit reversées par l'organisateur **à la FIDE pour tous les tournois homologués** (sauf ceux par équipes). Cette proposition a suscité quelques remous comme vous pouvez l'imaginer. Elle pourra être réexaminée au prochain congrès de la FIDE.

Commission de Qualification

Cette commission est responsable de tout ce qui concerne le système de classement et les titres de la FIDE. Elle valide également les titres de MI et GMI.

La FIDE a ouvert un concours aux mathématiciens qui ont pu proposer d'autres systèmes de calcul ou des améliorations sur le système actuel. Il se peut donc que le système change en 2013.

A partir du 01/01/2012 la FIDE met en place des classements pour le blitz et le rapide. La première liste sera publiée le 01/07/2012 et après, sera mise à jour mensuellement. Pour éviter la confusion entre les classements, les classements blitz et rapide seront en 3 chiffres (2750 FIDE = 275 rapide).

Il y a eu une vive discussion sur les vieilles normes (celles de plus de 10 ans). Finalement, il a été décidé que les dossiers de titres contenant de telles normes seront surtaxés car ils demandent beaucoup plus de temps pour être vérifié. Aussi la pénalité pour les dossiers de titres en retard a été harmonisée : les PB seront traités comme les congrès (à communiquer à Jordi Lopez).

Commission sur les règles du jeu d'échecs et les règles des tournois

Cette commission est responsable des règles d'échecs (qui ne sont modifiées que tous les 4 ans) et des règles des tournois.

Le texte (C06 – Annexe 4) sur les départages recommandés a été complètement revu.

L'année prochaine sera une réunion importante car là sera proposé les modifications des règles d'échecs pour le 01/07/2013. Si la France veut faire des propositions, comme par exemple, sur l'usage des téléphones portables ce sera le moment.

Commission sur le Système Suisse et les Logiciels d'appariement

Cette commission siège sur les règles du système suisse et l'agrément des logiciels d'échecs.

Le travail pour ce congrès a été d'améliorer le texte C04 (celui qui est enseigné dans les stages d'arbitre FFE). Le nouveau texte tient compte des améliorations déjà prise en compte dans notre logiciel PAPI. L'objet de ce texte est de produire un moteur d'appariement agréé par la FIDE et qui peut être intégré dans les logiciels ayant pour but que tous les logiciels donnent exactement les mêmes appariements.

Commission Technique

Cette commission traite divers sujets techniques qui ne sont pas couverts par les autres commissions.

Voici des points importants :

- Il a été décidé d'uniformiser les catégories d'âges des seniors pour les Championnats FIDE et les Championnats Continentales. L'âge du vétéran sera de 60 ans et celui du super-vétéran 70 ans. (A vérifier car la commission des événements a voté 55 et 70 !)
- DGT veut développer une feuille de partie électronique (pas de capacité wifi ce qui éviterait des problèmes de tricherie) à un prix d'environ 50€. Évidemment à ce prix cela devient plus intéressant que le système MoiRoi. La commission a discuté sur le cahier des charges pour cette feuille.

Stephen BOYD, IA
Fédération Française des Échecs
Membre de la Commission des Arbitres de la FIDE

Le Tournoi par paires

Définition

Le tournoi par paires est un tournoi homologable dans lequel la compétition se joue entre équipes de deux joueurs licenciés. Le classement se fait entre ces paires, dans un premier « Tournoi », et les résultats individuels sont affichés dans un second « Tournoi » qui, lui, sera transmis à la Direction du Classement.

Création de deux tournois

Deux tournois sont créés avec Papi : le premier, nommé ici « Équipes », le second nommé ici « Joueurs ». Ils ont les mêmes caractéristiques, telles que le nombre de rondes, le type (Suisse), les départages, le classement utilisé (en général Rapide).

Inscription de chaque équipe

Chaque équipe est enregistrée dans le tournoi « Équipes » : on remplit le Nom, le type de Elo (N) ainsi que Elo et Rapide auxquels on attribuera la moyenne des classements des deux joueurs constituant l'équipe.

Les deux joueurs sont enregistrés dans le tournoi « Joueurs ». En enregistrant chacun des joueurs individuellement, on indique dans l'onglet « Inscription », dans la case « Commentaire », le nom donné à l'équipe, suivi de 1 ou de 2 (ordre défini au moment de l'inscription, soit par choix de l'équipe, soit si le règlement intérieur du tournoi impose que le plus fort elo porte le numéro 1). Ainsi, en éditant la Liste « Pointage » du tournoi, le nom de l'équipe figurera sur la ligne de chaque joueur.

Mise en cohérence

Il est nécessaire de faciliter et de contrôler l'affectation et le placement des membres de chaque équipe du fait qu'il n'existe pas de lien direct entre les deux tournois. Aussi, la procédure utilisée consiste à s'aider d'un tableur, par exemple Excel. Pour cela, on utilise la liste « Pointage » du tournoi « Joueurs », qui se présente en Html . On sélectionne l'ensemble (Ctrl A), que l'on copie (Ctrl C) et que l'on colle (Ctrl V) dans la première case d'un tableau. On élimine certaines colonnes inutiles, on réalise une mise en forme des informations, puis on effectue un tri sur la colonne « Commentaire ». On obtient ainsi deux lignes par Équipe. On extrait ensuite le elo numérique (sans le code N, E ou F). Sur la deuxième des deux lignes, dans une nouvelle colonne, on calcule la moyenne des deux elo de l'Équipe. La case de la première ligne de cette colonne restant à blanc, on sélectionne ces deux cases, on copie (Ctrl C) et on colle (Ctrl V) sur le reste de la colonne. Ainsi de deux en deux, on trouve la valeur des elo à attribuer à chaque Équipe, qu'il reste à enregistrer dans chaque élément du tournoi « Équipes ».

Appariements des équipes

Le calcul automatisé des appariements se fait uniquement dans le tournoi « Équipes ». A la première ronde, le numéro 1 de l'équipe première nommée a les blancs. Ensuite, à chaque ronde, chaque joueur changera de couleur.

Lancement des rondes

Le tableau des appariements indique le numéro de « Table » de chaque équipe : une « Table » est en réalité un groupe de deux tables numéroté. Ainsi, il y aura autant de « Tables » que de paires. Les joueurs peuvent s'installer à leur place dès la parution de l'appariement des équipes.

Appariement des joueurs

Pendant la ronde, le tournoi « Joueurs » est mis à jour par l'arbitre, en utilisant la liste des appariements et le tableau de « cohérence » du tournoi « Équipes ». L'arbitre crée alors pour chaque partie un appariement forcé. La procédure est la suivante :

On sélectionne le joueur de l'équipe qui doit avoir les blancs, on effectue un clic droit, et on choisit « Apparier Blancs [B] » ; on sélectionne ensuite le joueur de l'autre équipe qui doit avoir les noirs, on effectue un clic droit, et on choisit « Apparier Noirs [N] ». La partie apparaît alors en liste à droite. On poursuit l'opération avec les seconds joueurs de l'appariement considéré, et ainsi de suite.

Recueil des résultats

Comme il n'y a pas en général de feuilles de parties, et donc pas de signature conjointe des joueurs, le recueil des résultats doit être réalisé manuellement avec beaucoup de soin. Ce résultat peut être noté sur la liste des appariements du tournoi « Joueurs », avec contrôle par les deux joueurs.

Enregistrement des résultats

Les deux tournois étant affichés ensemble sur l'écran, on enregistre les résultats des rencontres individuelles (gain blanc, gain noir, nulle), et, une fois que les deux résultats d'une rencontre ont été enregistrés, on enregistre le résultat de l'équipe, en attribuant gain blanc, gain noir, nulle.

Fin des tournois

Le classement final est celui du tournoi « Équipes ». Celui du tournoi « Joueurs » peut servir, par addition des résultats individuels, à départager les équipes, si cela est prévu dans le règlement intérieur.

Le Papi du tournoi « Joueurs » est à envoyer à l'instance de collecte habilitée.

Jean Boggio
Arbitre FIDE

5 mars 2011

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ÉCHECS
DIRECTION NATIONALE DE L'ARBITRAGE
UV1 - Session de novembre 2011

Durée 2 heures. Documents autorisés : livre de l'arbitre et livre de la Fédération.
Justifiez vos réponses. Ce sujet comprend 5 séries de questions. Numérotez vos pages.
Sur chaque copie doit figurer clairement le numéro d'anonymat.

Dans les situations décrites ci-dessous, A est l'arbitre, B est le joueur ayant les blancs, N est le joueur ayant les noirs.

1 Cadences.

1.1 Pour chacune des cadences ci-dessous, indiquez s'il s'agit de jeu rapide ou de blitz :

- 5 minutes par joueur avec incrément de 3 secondes par coup
- 15 minutes par joueur
- 10 minutes par joueur, avec incrément de 3 secondes par coup
- 10 minutes par joueur, avec incrément de 10 secondes par coup

1.2 Dans un tournoi joué à la cadence 60 minutes par joueur (sans incrément), A doit-il appliquer les règles concernant les parties rapides ?

2 Divers.

2.1 Après avoir dit « *j'adoube* », un joueur peut-il ajuster ses propres pièces sur l'échiquier alors que c'est son adversaire qui a le trait ?

2.2 Qui décide de l'endroit où la pendule est placée ?

2.3 Comment se note une proposition de nullité sur une feuille de partie ?

2.4 Si 50 coups ont été joués de part et d'autre sans mouvement de pion ni aucune prise, un joueur, même s'il n'est pas au trait, peut-il demander la nullité ?

3 Arbitrage d'un match en division régionale, cadence 1h30 par joueur + 30 s par coup.

3.1 A voit qu'un joueur note les coups qu'il va jouer avant de les exécuter sur l'échiquier. Doit-il intervenir ?

3.2 Alors qu'une position de pat vient de survenir sur l'échiquier, le drapeau d'un joueur tombe. Quel est le score de la partie ?

3.3 Le téléphone d'un joueur sonne. Son adversaire dit que cela ne l'a pas dérangé. Que décide A ?

3.4 Alors que la fin de partie est proche, dans une situation tendue, B renverse plusieurs pièces en exécutant son coup. Il appuie sur la pendule en s'excusant. N appuie sur PAUSE et appelle A : il veut que B remette l'échiquier en ordre sur son temps. La demande de N est-elle fondée ?

4 Arbitrage d'un tournoi en cadence 20 minutes par joueur + 10 secondes par coup.

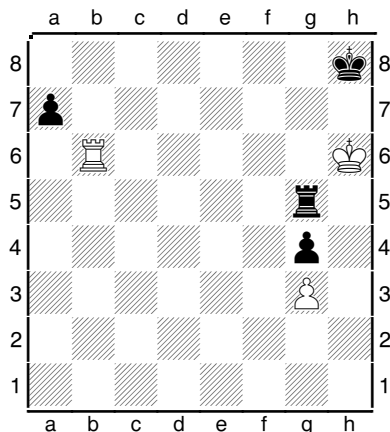
4.1 A est appelé par l'adversaire d'un joueur débutant car celui-ci, pour la troisième fois dans la partie, vient de faire un coup illégal. Quelle est la décision ?

4.2 Après avoir joué un coup chacun, deux joueurs appellent A car ils s'aperçoivent que la case droite de leur échiquier est noire. Que décide A ?

4.3 Les deux drapeaux sont tombés. Quel est le score de la partie ?

4.4 Dans la position suivante (voir diagramme ci-dessous) B, au trait, se saisit de sa tour qui est en b6, la lâche en b7 puis, aussitôt, avant d'appuyer sur la pendule, reprend sa tour et la pousse une case plus loin, en b8. N appelle A : il exige que le coup soit Tb7. Des spectateurs arrivent en même temps que A et l'un d'entre eux, hilare, dit immédiatement à haute voix « *Tour b7 est le meilleur coup, ça gagne tout de suite !* ». B, qui a entendu ce

qu'a dit ce spectateur remet alors sa tour en b7 mais N demande maintenant qu'elle reste en b8. Que décide A ?



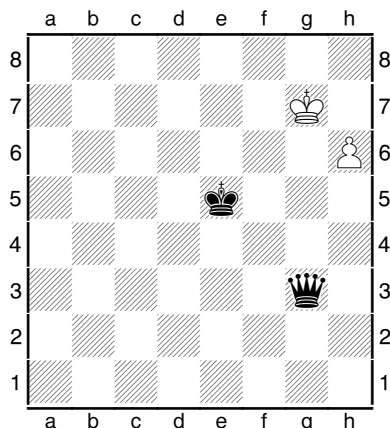
4.5 A constate que sur un échiquier opposant deux très faibles joueurs les deux rois sont en prise. A peut-il prendre l'initiative d'intervenir ?

5 Arbitrage d'un tournoi en cadence 40 coups en deux heures puis 1 heure au KO.

5.1 Alors que seulement 25 coups ont été joués, le crédit temps du conducteur des blancs n'est plus que de 4 minutes. Il ne note plus ses coups. Son adversaire, à qui il reste une vingtaine de minutes, décide de ne plus noter non plus. En a-t-il le droit ?

5.2 N exécute son 40ème coup. Son drapeau tombe au moment où il appuie sur la pendule. Les feuilles de parties, qui sont bien tenues de part et d'autre, démontrent sans équivoque qu'il s'agit bien du 40^e coup. B refuse de continuer la partie et réclame le gain. Il dit qu'il a gagné au temps. N n'est pas d'accord. La situation s'envenime, le ton monte. A arrive enfin sur les lieux. Que décide-t-il ?

5.3 Dans cette position (voir diagramme ci-dessous), B (à qui il reste un crédit temps de 40 secondes en fin de phase KO) arrête les pendules et demande l'intervention de A. Il demande à A de décréter la nullité. Selon B, son adversaire ne pourra pas gagner après son coup prévu Rh7, et il ajoute : « *c'est une nulle théorique* ». Quelle est la décision de A ?



5.4 Tandis que A surveille une partie où les deux joueurs sont en zeitnot, B, qui ne note plus ses coups et qui estime qu'il n'est plus très loin du 40^e sans en être totalement certain, demande à A quel est le nombre de coups joués. A doit-il donner cette réponse ?

Corrigé de l'UV1 de la session de novembre 2011

1) Les cadences

Pour chacune des cadences suivantes, indiquez s'il s'agit de jeu rapide ou de blitz.

- 1) 5 minutes par joueur avec incrément de 3 secondes par coup : blitz. Appendice B article 1, livre de l'arbitre page 47.
- 2) 15 minutes par joueur : rapide. Appendice A article 1, livre de l'arbitre page 46.
- 3) 10 minutes par joueur avec incrément de 3 secondes par coup : blitz. Appendice B article 1, livre de l'arbitre page 47.
- 4) 10 minutes par joueur avec incrément de 10 secondes par coup : rapide. Appendice A article 1, livre de l'arbitre page 46.

1.2 Dans un tournoi joué à la cadence 60 minutes par joueur, l'arbitre ne doit pas appliquer les règles concernant les parties rapides. Appendice A, article 1, livre de l'arbitre page 46.

2) Divers

2.1 Non, pour adouber, il faut nécessairement être au trait. Article 4.2, livre de l'arbitre page 38.

2.2 C'est l'arbitre qui décide de l'endroit où la pendule est placée. Article 6.4, livre de l'arbitre page 40.

2.3 La proposition de nullité se note ainsi : (=). Appendice C article 13, livre de l'arbitre page 49.

2.4 Non, l'arbitre ne peut pas examiner le cas si le demandeur n'est pas au trait. Article 9.3, livre de l'arbitre page 44.

3) Arbitrage d'un match en division régionale, cadence 1h30 par joueur + 30 secondes par coup.

3.1 L'arbitre doit intervenir et signaler au joueur qu'il doit noter son coup après l'avoir exécuté sur l'échiquier. Article 13.1, livre de l'arbitre page 46 et article 8.1, livre de l'arbitre page 42.

3.2 La chronologie des faits démontre que c'est une partie nulle. Le pat est survenu et a mis immédiatement fin à la partie. Article 5.2a, livre de l'arbitre page 39. La chute du drapeau qui est survenue ensuite n'a plus aucune importance dans cette partie déjà finie.

3.3 Le joueur propriétaire du téléphone portable qui vient de sonner a perdu la partie. Article 12.3b, livre de l'arbitre page 45. Cas particulier : si la situation est telle que l'adversaire ne peut gagner par aucune suite de coups légaux, c'est une nulle (par exemple, il ne lui reste que son roi dépouillé).

3.4 La demande du joueur ayant les noirs est fondée. C'est sur son temps que le joueur fautif (qui peut d'ailleurs être pénalisé) doit remettre le matériel en ordre sur l'échiquier. Article 7.3, livre de l'arbitre page 42.

4) arbitrage d'un tournoi en cadence 20 minutes par joueur + 10 secondes par coup.

4.1 Ce joueur sollicite l'assistance de l'arbitre. Pour cette raison, il a le droit d'arrêter la pendule (article 6.12b, livre de l'arbitre page 41) afin que l'arbitre vienne examiner la situation. C'est ainsi qu'un joueur doit agir car effectivement, si au cours de cette partie, c'est réellement le 3^{ème} coup illégal achevé par son adversaire et dûment constaté par l'arbitre, le fautif a perdu. Article 7.4b, livre de l'arbitre page 42 et appendice A article 4c, livre de l'arbitre page 47. Notons que s'il s'agit d'une supervision appropriée (un arbitre pour au plus 3 échiquiers), l'arbitre peut intervenir de sa propre initiative, sans attendre la demande d'assistance : appendice A article 3, livre de l'arbitre page 47.

4.2 Moins de 3 coups ont été joués de part et d'autre : l'arbitre peut donc examiner cette demande. Appendice A article 4. Il s'agit ici d'un simple problème d'orientation de l'échiquier. Cette partie doit continuer. Il suffit de transférer la position atteinte sur un échiquier correctement placé. Article 7.1b, livre de l'arbitre page 42.

4.3 Partie nulle. Appendice A, article 4d, livre de l'arbitre page 47.

4.4 Tb7 est un coup immédiatement gagnant, bien plus fort que Tb8, le spectateur a raison. Mais ces considérations de joueurs d'échecs ne doivent pas influencer l'arbitre : d'une part le coup Tb7, tel qu'il fut exécuté doit être joué par le conducteur des blancs (article 4.6, livre de l'arbitre page 39) et l'opinion des deux protagonistes n'est pas à prendre en compte, d'autre part il faut veiller à la bonne tenue du tournoi car ce spectateur gênant ne doit pas s'occuper de ce qui ne le regarde pas. Dans la mesure où il vient de perturber le cours de cette partie, il mérite d'être expulsé de la salle. Article 13.7a, livre de l'arbitre page 46.

4.5 Bien qu'il s'agisse de jeu rapide, l'arbitre peut prendre l'initiative d'intervenir lorsqu'il voit deux rois en prise sur un échiquier. Appendice A article 4c, livre de l'arbitre page 47.

5) arbitrage d'un tournoi en cadence 40 coups en 2 heures puis 1 heure au KO.

5.1 Article 8.4 ; livre de l'arbitre page 43 : le joueur qui dispose de moins de 5 minutes à sa pendule n'est plus tenu de noter les coups. En revanche, son adversaire, à qui il reste 25 minutes, n'a pas le droit de cesser de noter.

5.2 Si ce 40^e coup n'a provoqué ni un mat ni un pat (ce qui aurait immédiatement mis fin à la partie), et si les blancs disposent d'un matériel suffisant pour gagner par des moyens normaux, l'arbitre déclare que la partie est perdue pour le joueur ayant les noirs. Il n'a pas achevé le nombre de coups requis dans le temps imparti. Article 6.7a et article 6.9, livre de l'arbitre page 43.

5.3 Il s'agit d'un cas qui relève très clairement de l'application de l'article 10.2, livre de l'arbitre page 44. C'est un fin de partie au KO, il n'y a pas d'incrément, le joueur qui a les blancs dispose de moins de 2 minutes à la pendule. L'arbitre peut donc examiner la demande. Mais le fait que le demandeur affirme n'importe quoi de façon péremptoire ne doit pas parasiter la décision qu'il convient de prendre. En disant « *c'est une nulle théorique* », le joueur ne démontre ni qu'il détient un plan infaillible permettant de forcer la nullité ni que son adversaire ne fait aucun effort pour gagner par des moyens normaux. Au contraire même, à moins de jouer très maladroitement, les noirs vont mater. Cette position ne génère évidemment pas le partage du point en vertu du 10.2a. L'arbitre peut rejeter la demande, laisser cette partie se poursuivre en accordant 2 minutes de bonus au joueur ayant les noirs (application du 10.2c). Si la situation ne lui semble pas claire, l'arbitre peut aussi appliquer l'article 10.2b : il remet sa décision à plus tard. En ce cas, il est facultatif d'accorder le bonus de 2 minutes, et la partie se poursuit en sa présence.

5.4 L'arbitre ne doit pas indiquer le nombre de coups joués. Article 13.6, livre de l'arbitre page 46. Il n'est donc pas autorisé à répondre à cette question.

Documents autorisés : Livre de l'arbitre et Livre de la fédération

Vous devez expliquer vos réponses en citant le livre et l'article utilisés dans chaque cas.

I – LA COUPE JEAN-CLAUDE LOUBATIÈRE

Vous êtes arbitre adjoint d'une phase départementale, qui comporte 20 équipes.

- 1) Quelles sont les 2 cadences possibles ?
- 2) Combien y a-t-il de joueurs dans une équipe ?
- 3) A quel moment doit-on vous donner les compositions d'équipe ?
- 4) Quelle est la règle complète sur le classement ELO des joueurs pour cette phase ?
- 5) Combien de rondes joue-t-on lors de cette phase ?
- 6) Quel est le nom du système d'appariements utilisé par l'arbitre principal ?
- 7) Comment sont comptés les points de match avec ce système ?
- 8) Comment se calcule le classement final avec ce système ?
- 9) Combien d'équipes seront qualifiées pour la phase régionale ?
- 10) Quels sont les 2 autres noms de cette compétition nationale ?

II – NATIONALE 3

Vous arbitrez et organisez trois matches de N3 dans le local de votre club.

- 1) Quelle est la cadence de jeu ?
- 2) Détaillez tout le matériel que vous devez préparer avant le match ?
- 3) Avez-vous le droit de jouer ?
- 4) Avez-vous le droit d'être capitaine non joueur ?
- 5) Donnez un exemple de forfait sportif d'un joueur ?
- 6) Donnez cinq exemples de forfaits administratifs ?
- 7) Que devez-vous faire après le match en direction du directeur du groupe ?

III – QUESTIONS DIVERSES

- 1) Quel est le classement Elo estimatif automatiquement accordé à un benjamin ?
- 2) Quel est le classement Elo rapide donné à un vétéran qui participe à son premier tournoi ?
- 3) Qui est le président de la Fédération Française des Échecs ?
- 4) Quelles sont toutes les conditions à remplir pour devenir Arbitre Fédéral 4 ?

IV – APPARIEMENTS ET DÉPARTAGES

1. Donnez tous les appariements d'un tournoi toutes rondes à 8 joueurs.
2. Proposez 3 départages pour ce tournoi.
3. Expliquez les principes de calcul de ces 3 départages.

Corrigé de l'UV. 1bis - session de novembre 2011

1. – LA COUPE JEAN-CLAUDE LOUBATIÈRE (Livre de la FFE, 2.3.1)

1. Les 2 cadences possibles : **60** minutes K.O. ou 50 minutes + 10 secondes par coup pour toute la partie. (art. 3.3). **Plus de la moitié des candidats ont eu faux à cette question ! Il faut mettre à jour vos livres chaque année et lire les Bulletins des Arbitres Fédéraux !**
2. Il y a 4 joueurs dans une équipe (avec une liste de 5 joueurs maximum). (art. 3.7.a et 3.6)
3. Les capitaines doivent remettre à l'arbitre les compositions d'équipe au moins 5 minutes avant le début prévu de la rencontre. (art. 3.6)
4. La règle complète sur le classement ELO à moins de 1700 des joueurs est expliquée dans l'article 3.7.b.
5. On joue 3 rondes en une journée lors de la phase départementale. (art. 3.2)
6. L'arbitre principal utilise le système suisse pour les appariements (art. 3.2), car il y a 20 équipes.
7. Les points de match : 3 points pour un match gagné, 2 points pour un match nul, 1 point pour un match perdu et 0 point pour un forfait. (art. 4.2.a)
8. Le classement final est calculé avec les points de match, avec départage par la somme des différentiels... (art. 4.4.a)
9. Avec 20 équipes présentes, il y aura 5 équipes qualifiées pour la phase régionale. (art. 1.2)
10. Cette compétition s'appelait auparavant la Coupe de la Fédération et parfois la coupe 1700.

2. – NATIONALE 3 (LIVRE DE LA FFE, 2.1.1)

1. La cadence de jeu : (40 coups en 1h30 + 30 spc) puis (30 minutes + 30 spc) (art. 3.3)
2. Le matériel à préparer avant le match pour les 6 équipes et les 48 joueurs : 24 jeux complets (plus 10 jeux dans la salle d'analyses), 24 pendules électroniques en bon état (plus 4 pendules de rechange), 60 feuilles de parties, 3 feuilles de match, les livres de l'arbitre et de la fédération, des stylos, des boissons...
3. L'arbitre des 3 matches de N3 n'a pas le droit de jouer. (art. 2.4)
4. L'arbitre d'une compétition par équipe n'a pas le droit d'être capitaine. (règles générales, art. 8 page 2.0.3)
5. Un exemple de forfait sportif d'un joueur : arrivée avec plus de 60 minutes de retard. (règles générales, art. 3.1 page 2.0.2)
6. Des exemples de forfaits administratifs sont donnés dans les articles 3.6 et 3.7.
7. Après le match, l'arbitre-organisateur transmet les résultats avant 22h au directeur du groupe puis envoie les feuilles de match et les feuilles de parties... (art. 3.11)

3. – QUESTIONS DIVERSES

1. Classement Elo estimatif d'un benjamin : 1199 (règles générales, art. 5 page 2.0.3)
2. Classement Elo rapide estimé d'un vétéran : 1399 (règles générales, art. 5 page 2.0.3)
3. Le président de la Fédération Française des Échecs est M. Henri CARVALLO depuis juin 2011.
4. Les conditions à remplir pour devenir Arbitre Fédéral 4 :
Suivre un stage S4, réussir les deux examens UV1 et UV 1bis, obtenir une ASP.
(voir le règlement intérieur de la DNA, qui est téléchargeable à partir du site de la FFE)

4. - APPARIEMENTS ET DÉPARTAGES

1. Les appariements d'un tournoi toutes rondes à 8 joueurs :
L'arbitre effectue le tirage au sort des 8 numéros d'appariements puis utilise la table de Berger.

R1	1 – 8	2 – 7	3 – 6	4 – 5
R2	8 – 5	6 – 4	7 – 3	1 – 2
R3	2 – 8	3 – 1	4 – 7	5 – 6
R4	8 – 6	7 – 5	1 – 4	2 – 3
R5	3 – 8	4 – 2	5 – 1	6 – 7
R6	8 – 7	1 – 6	2 – 5	3 – 4
R7	4 – 8	5 – 3	6 – 2	7 – 1

2. Quelques départages possibles pour ce tournoi :
L'arbitre peut utiliser la confrontation directe, le nombre de victoires (ou le Kashdan), le Sonneborn-Berger, le Koya, la performance Elo.
3. Les principes de calcul de trois départages :

Confrontation directe : résultat(s) entre les joueurs ex æquo.

Sonneborn-Berger : somme des points des adversaires que le joueur a battus et la demi-somme des points des adversaires contre lesquels le joueur a annulé.

Koya : nombre de points obtenus contre les adversaires qui ont réalisé 50 % ou plus.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ÉCHECS
DIRECTION NATIONALE DE L'ARBITRAGE

Division des Examens

Session de novembre 2011

UV 2

Durée : 2 heures

Documents autorisés : **LIVRE DE L'ARBITRE (L.A)**

I – CALCUL DES PRIX (5pts)

A l'issue d'un tournoi rapide en 7 rondes, 4 joueurs terminent en tête ex æquo avec 6 points.

Le cumulatif des joueurs est le suivant :

Gérard : 25.5 – Vincent : 24 – Édouard : 22.5 – Dominique : 21.5.

L'organisateur avait prévu 3 prix :

1^{er} prix : 1000€. 2^e prix : 500€. 3^e prix 300€.

Déterminez les sommes à verser selon les trois systèmes :

1. HORT.
2. Place réelle.
3. Partage équitable.

II – LA COUPE (5pts)

Le club d'échecs du Pion Suiveur organise une compétition au système à élimination directe « Coupe ». Le nombre de participants est de 172. Le vainqueur de l'année précédente est qualifié d'office et ne rentrera qu'en 1/8^e de Finale. Les 6 meilleurs jeunes du club sont qualifiés d'office pour le second tour.

Établissez le plan détaillé de cette Coupe (avec des explications).

III – TOURNOI FERME (5pts)

Le club d'échecs du Fou d'Or organise un tournoi fermé de grande qualité avec 15 joueurs de différentes nationalités. 4 joueurs Français, 4 joueurs Russes, 2 joueurs Anglais, 2 joueurs Allemands, 2 joueurs Polonais et 1 joueur Italien. Pour des raisons sportives l'organisateur ne veut pas que des joueurs de mêmes fédérations se rencontrent en fin de tournoi.

Proposez-lui un système qui lui donne satisfaction. Votre réponse doit comporter des explications claires et détaillées.

IV – DÉPARTAGES (3pts)

Expliquez les départages suivants :

1. Le Sonneborn-Berger
2. Le Koya
3. Le Kashdan
4. La Performance Elo

Quels sont les départages recommandés par la FIDE pour un tournoi fermé individuel ?

V – CONNAISSANCE DES MEMBRES DE LA DIRECTION NATIONALE DE L'ARBITRAGE (2pts)

1. Qui est le directeur de la DNA.
2. Qui est le directeur des examens.
3. Qui est le directeur de la formation.
4. Qui est le directeur des titres, tournois et sanctions.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ÉCHECS
DIRECTION NATIONALE DE L'ARBITRAGE

Division des Examens

Session de novembre 2011

UV 2

Durée : 2 heures

Documents autorisés : - **LIVRE DE L'ARBITRE (L.A)**

I – CALCUL DES PRIX (5pts)

A l'issue d'un tournoi rapide en 7 rondes, 4 joueurs terminent en tête ex æquo avec 6 points. Le cumulatif des joueurs est le suivant :

Gérard : 25.5 – Vincent : 24 – Édouard : 22.5 – Dominique : 21.5.

L'organisateur avait prévu 3 prix :

1^{er} prix : 1000 €. 2^e prix : 500 €. 3^e prix 300 €.

Déterminez les sommes à verser selon les trois systèmes :

1. HORT.
2. Place réelle.
3. Partage équitable.

Distribution des prix au partage équitable : $1000 + 500 + 300 = 1800\text{€} / 4 = 450\text{€}$

Gérard : **450 €**

Vincent : **450 €**

Édouard : **450 €**

Dominique : **450 €**

Distribution des prix à la place réelle : 1800€

Gérard : **1000 €**

Vincent : **500 €**

Édouard : **300 €**

Dominique : **0 €**

Distribution des prix au système Hort :

Les prix distribués au système Hort correspondent à la moitié du prix obtenu à la place réelle et à la moitié du prix obtenu en cas de partage équitable. Ce système est devenu très populaire pour les prix au classement général.

$1000 + 500 + 300 = 1800\text{€} / 4 = 450\text{€}$

Gérard : $1000 + 450 = 1450 / 2 = 725\text{€}$

Vincent : $500 + 450 = 950 / 2 = 475\text{€}$

Édouard : $300 + 450 = 750 / 2 = 375\text{€}$

Dominique : $450 / 2 = 225\text{€}$

II – LA COUPE(5pts)

Le club d'échecs du pion suiveur organise une compétition au système à élimination directe « Coupe ». Le nombre de participants est de 172. Le vainqueur de l'année précédente est qualifié d'office et ne rentrera qu'en 1/8^{ème} de Finale. Les 6 meilleurs jeunes du club sont qualifiés d'office pour le second tour.

Établissez le plan détaillé de cette Coupe (avec des explications).

Les 6 meilleurs jeunes du club sont exemptés du 1^{er} tour. Le précédent vainqueur est exempt plusieurs tours, car il n'entre qu'en 1/8^e de finale.

Préparation du 1^{er} tour :

Joueurs disponibles = inscrits. = $172 - (6 + 1) = 165$

Avec 172 inscrits, on peut faire l'hypothèse d'une coupe avec 8 tours (car $2^8 = 256$ et 256 est la puissance de 2 supérieure à 172). Donc un joueur entrant en 1/8^{ème} de finale sera exempt 4 tours. (HYPOTHÈSE □ finale 2 joueurs, 1/2 finale 4, 1/4 f 8, 1/8 f 16, 1/16 f 32, 1/32f 64, 1/64f 128 et 1/128 f 256 joueurs soit 8 tours)

Joueurs fictifs = $6 \times 2^1 + 1 \times 2^4 = 12 + 16 = 28$

Nombre total de joueurs = joueurs disponibles + joueurs fictifs = $165 + 28 = 193$

On recherche la puissance de 2 majorants ce nombre total de joueurs :

$193 < 256$

Pour le 1er tour, il y aura des **exempts supplémentaires** : $256 - 193 = 63$

On tire au sort les exempts supplémentaires pour le 1er tour et on peut lancer cette coupe.

Plan de déroulement de cette coupe

	PARTICIPANTS	QUALIFIES
1er Tour	$165 - 63 = 102$	51
2 ^e T	$51 + 63 + 6 = 120$	60
3 ^e T	60	30
4 ^e T	30	15
5 ^e T ou 1/8 F	$15 + 1 = 16$	8
1/4 Finale	8	4
1/2 F	4	2
Finale	2	1

III – TOURNOI FERMÉ (5pts)

Le club d'échecs du fou d'or organise un tournoi fermé de grande qualité avec 15 joueurs de différentes nationalités. 4 joueurs Français, 4 joueurs Russes, 2 joueurs Anglais, 2 joueurs Allemands, 2 joueurs Polonais et 1 joueur Italien. Pour des raisons sportives l'organisateur ne veut pas que des joueurs de mêmes fédérations se rencontrent en fin de tournoi. Proposez-lui un système qui lui donne satisfaction. Votre réponse doit comporter des explications claires et détaillées.

15 joueurs de différentes nationalités. 4 joueurs Français, 4 joueurs Russes, 2 joueurs Anglais, 2 joueurs Allemands, 2 joueurs Polonais et 1 joueur Italien jouent un tournoi fermé. Pour les appariements on utilise la **table de de Berger d'un Tournoi Toutes Rondes à 15 joueurs** (Chapitre 2 : organisation administrative et technique. Sous Chapitre 2.1- TTR du Livre de l'Arbitre).

Pour le tirage au sort des numéros d'appariement, on utilise le **protocole de VARMA**. C'est un système permettant aux joueurs d'une même fédération de ne pas se rencontrer lors des 3 dernières rondes.

L'arbitre prépare 4 grandes enveloppes contenant : 6 numéros dans l'enveloppe A (5, 6, 7, 12, 13, 14), 5 numéros dans l'enveloppe B (1, 2, 3, 9, 10), 3 numéros dans l'enveloppe C (8, 11, 15) et 2 numéros dans l'enveloppe D (4, 16). Chaque numéro est mis dans une petite enveloppe.

Le 1^{er} joueur par ordre alphabétique de la fédération la plus représentée et classée par ordre alphabétique code FIDE (France) choisit une grande enveloppe contenant au moins 4 numéros, donc l'enveloppe A reste 2 N°. Les 5 joueurs français choisissent par ordre alphabétique une petite enveloppe.

Le 1^{er} des 5 joueurs de RUSSIE choisit entre l'enveloppe non prise (B reste 1 N°).

Ensuite, les joueurs des fédérations suivantes ; ENG, GER et POL choisissent une petite enveloppe soit (A , C reste 1 N° puis D).

L'italien sera le N° qui reste de l'enveloppe C ou B.

IV – DÉPARTAGES (3pts)

Expliquez les départages suivants :

1.Le Sonneborn-Berger

C'est la somme des points des adversaires que le joueur a battu, et la demi-somme des points des adversaires contre lesquels le joueur a annulé.

2.Le Koya

Réservé aux Toutes Rondes. On commence avec les joueurs ayant réalisé au moins 50%. Si ce départage ne suffit pas on ajoute un groupe de point supplémentaire, et ainsi de suite, pas à pas.

3. Le Kashdan

Valorise les gains par rapport aux nulles.

La victoire (V) compte 4 points, la nulle (N) compte 2 points et la défaite (D) 1 point.

$$K = 4xV + 2xN + D.$$

Une victoire et une défaite rapportent 5 points (4+1) alors que deux nulles ne rapportent que 4 points (2x2).

4. La Performance Elo

Basé sur la force estimée des adversaires (Elo), ce départage est plus pointu que la simple Moyenne Elo. On y rajoute une "Quantité" (v. tableau ci-dessous), fonction du nombre de points.

Performance = Moyenne Elo des adversaires + Quantité. **P = M + Q**

Quels sont les départages recommandés par la FIDE pour un tournoi fermé individuel ?

8) Tournoi Toutes Rondes Individuel :

- Confrontation Directe
- Système KOYA
- Sonneborn-Berger
- Nombre de parties gagnées

V – CONNAISSANCE DES MEMBRES DE LA DIRECTION NATIONALE DE L'ARBITRAGE (2pts)

- | | |
|--|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Qui est le directeur de la DNA. | M. HERNANDEZ Gérard |
| <input type="checkbox"/> Qui est le directeur des examens. | M. BASSARD Édouard |
| <input type="checkbox"/> Qui est le directeur de la formation. | M. BERNARD Vincent |
| <input type="checkbox"/> Qui est le directeur des titres, tournois et sanctions. | M. DERVIEUX Dominique |

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ÉCHECS
DIRECTION NATIONALE DE L'ARBITRAGE

Division des Examens

Session de Novembre 2011

UV J

Durée : 2 heures

Documents autorisés :

LIVRE DE L'ARBITRE

LIVRE DE LA FÉDÉRATION

I – QUESTIONS ÉLÉMENTAIRES

1-1 Dans quelle cadence signalez-vous la chute d'un drapeau ?

5 min KO (b) 20 min KO (c) 50 min + 10 s/coup (d) 1h30 +30s/coup

1-2 Qui décide où la pendule est placée ?

1) Les Noirs (b) L'arbitre (c) Les Blancs (d) L'organisateur (e) à la droite des Noirs

1-3 En partie rapide, deux joueurs jouent Roi dépouillé (seul) contre Roi + Cavalier :

(a) Vous attendez la chute des deux drapeaux (b) Vous déclarez la partie nulle
(c) Vous attendez qu'un joueur vous sollicite (d) Vous attendez la chute d'un drapeau pour intervenir

1-4 Cadence 10 min. + 3 s./coup. Les Blancs amènent un pion sur la 8^e rangée et appuient sur la pendule, en disant « Dame ! » mais en laissant le pion. Que faites-vous ?

(a) Je déclare la partie perdue pour coup illégal
(b) Je remplace le pion par une Dame
(c) Je ne fais rien tant que les joueurs ne réclament rien, et je surveille que les spectateurs se taisent
(d) Je demande aux Blancs d'achever leur coup.

II – PÉDAGOGIE

Un parent vient vous voir : « Mon fils va jouer pour la première fois une partie longue. Son professeur lui a montré comment on note les coups. Y-a-t-il autre chose à savoir, par rapport à une partie rapide ? » Que lui répondez-vous ?

III – ADMINISTRATION

3.1 Comment demander l'homologation d'un tournoi ? A qui faut-il s'adresser ?

3.2 Quel est le montant minimum d'une indemnité d'arbitrage ?

3.3 Qu'est-ce qu'une ASP ? A qui doit-elle être envoyée, dans quel but ?

IV – BLITZ CHALLENGE BNP

4.1 - En blitz le 1er coup irrégulier perd-il la partie ?

4.2 - En blitz, peut-on reprendre un coup irrégulier tant qu'on n'a pas appuyé sur la pendule ?

4.3 - En blitz, peut-on reprendre un coup tant qu'on n'a pas appuyé sur la pendule ?

4.4 - En blitz, les pièces mal placées en début de partie, les joueurs s'en rendent compte après 10 coups, que faire ?

V – CHAMPIONNAT DE FRANCE DES JEUNES

5.1- Où se dérouleront les prochains championnats de France jeunes ?

5.2- En quelle cadence se jouent les parties :

- chez les poussins ?

- chez les pupilles ?

5.3- Marc est benjamin. L'an dernier il était pupille et avait marqué 6,5/9.

Est-il qualifié d'office pour cette année ?

5.4- Le grand frère de Marc, Ludovic est cadet, il était minime l'an dernier et avait marqué 7/9.

Est-il qualifié d'office pour cette année ?

5.5- Un père vient vous voir à propos de son fils qui est 1^{er} ex-aequo avec un autre joueur à l'issue de la dernière ronde. Elle vous demande comment ils vont être départagés. Expliquez-lui.

S'AGISSANT D'UN EXAMEN NATIONAL, VOS COPIES SONT SUSCEPTIBLES D'ÊTRE EXAMINÉES PAR NOS AUTORITÉS DE TUTELLES. UNE RÉDACTION SOIGNÉE EST DONC ATTENDUE.

DIRECTION NATIONALE DE L'ARBITRAGE

Division des Examens

Session de Novembre 2011

UV J

CORRECTION

I – QUESTIONS ÉLÉMENTAIRES

1.1 Dans quelle cadence signalez-vous la chute d'un drapeau ?

En partie longue tout le temps (supérieur à 60 min), en blitz et en partie rapide seulement lorsque les deux joueurs sont tombés.

Réponse c) et d)

1.2 Qui décide où la pendule est placée ?

Réponse (b) L'arbitre selon l'article 6.4

1.3 En partie rapide, deux joueurs jouent Roi dépouillé (seul) contre Roi + Cavalier :

Réponse (b) Vous déclarez la partie nulle selon l'article 9.6

1-4 Cadence 10 min. + 3 s./coup. Les Blancs amènent un pion sur la 8^e rangée et appuient sur la pendule, en disant « Dame ! » mais en laissant le pion. Que faites-vous ?

Réponse (d) Je demande aux Blancs d'achever leur coup. Selon l'article 4.4 d)

II – PÉDAGOGIE

La notation, les coups illégaux, le classement sont des différences entre les parties longues et les rapides.

III – ADMINISTRATION

3.1 Les homologations de tournois se passent presque toutes par internet via le portail administrateur – pour y avoir accès il faut demander un login et mot de passe à Erick Mouret. Les formulaires d'homologation sont toujours présents dans le livre de l'arbitre.

3.2 Le montant minimum est de 50€ et le montant maximum est de 85 € par jour. – comité directeur 01/2010

3.3 Une ASP est une attestation de Stage Pratique, l'arbitre principal doit l'envoyer à Dominique Dervieux.

IV – BLITZ CHALLENGE BNP

4.1 - 1^{er} coup irrégulier perd la partie en blitz selon l'article 16.3 c) sauf cas particulier (article B.2))

4.2 - En blitz on peut reprendre un coup irrégulier tant qu'on n'a pas appuyé sur la pendule selon l'article B.3 c

4.3 – Dans toutes les cadences, on ne peut pas reprendre un coup tant qu'on n'a pas appuyé sur la pendule.

4.4 – En rapide ou en blitz, on laisse la partie continuer ainsi – article A.4 c)

V – CHAMPIONNAT DE FRANCE DES JEUNES

5.1- Les prochains championnats de France jeunes se dérouleront à Nîmes. Voir site FFE

5.2- En quelle cadence se jouent les parties :

- chez les poussins 50 min+10 s par coup article 3.2 du livre de la fédération.

- chez les pupilles 1h30 + 30 s par coup article 3.2 du livre de la fédération.

5.3- Marc est benjamin. L'an dernier il était pupille et avait marqué 6,5/9.

Il est qualifié d'office pour cette année selon l'article 2.6 du livre de la fédération.

5.4- Le grand frère de Marc, Ludovic est cadet, il était minime l'an dernier et avait marqué 7/9.

Les catégories cadets et juniors jouent en open, aucune qualification n'est nécessaire.

5.5- Un père vient vous voir à propos de son fils qui est 1er ex æquo avec un autre joueur à l'issue de la dernière ronde. Départage en 15 min+10 s aller retour avec couleur inversée, en cas d'égalité nouveau départage en 3 min + 2 s, en cas de nouvelle égalité, on recommence en 3 min + 2 s selon l'article 3.4 a) du livre de la fédération